

## ARBORISTE-ELAGUEUR

Certificat de Spécialisation

&gt;&gt;&gt;

Diplôme national de niveau 4

## Condition d'accès :

\*Vous avez entre **18 et 30 ans**  
 \*Vous avez un **diplôme de Niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou les travaux forestiers **OU 1 an** d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager / travaux forestiers

>> **Dérogations possibles pour d'autres cas**

\*Tests et entretien de Positionnement

## Modalités d'inscription :

\*Dossier de préinscription  
 \*Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes

## Votre statut :

Vous serez **Salarié** sous **contrat d'apprentissage** ou contrat de Professionnalisation dans une entreprise réalisant majoritairement des travaux d'élagage

## Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation

## Organisation de la formation :

\***Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an** (1 semaine/mois en centre)  
 \***560h de formation en centre**, le reste en entreprise.

\***Calendrier de formation** :

septembre à juin

## Examens :

\*Formation en **Unités**

\***Capitalisables (UC)**

\*Evaluations en **situations**

\***Professionnelles**\***Individualisation :**

\*Adaptation des parcours selon les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)

## Contact :

## Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

88, chemin des Maures - BP 50099

06602ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr



La phase de **diagnostic des arbres**, les **aspects règlementaires et sécuritaires** sont des points incontournables pour réaliser des **travaux en hauteur dans de bonnes conditions**.

Le **Certificat de Spécialisation (C.S.) Arboriste-Elagueur** est une **formation professionnelle** permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire nécessaires au diagnostic, à la taille, aux soins des arbres, au démontage, aux déplacements en sécurité dans l'arbre.



## Le projet

- Devenir **ouvrier professionnel qualifié** d'entreprise d'espaces verts
- Réaliser les diagnostics, les tailles et le démontage des arbres et des végétaux méditerranéens
- Devenir « **Arboriste grimpeur** »

## Les modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire



Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

[www.vertdazur.educagri.fr](http://www.vertdazur.educagri.fr)

## Les débouchés

- **Insertion professionnelle** : Ouvrier qualifié dans les entreprises d'élagage, les entreprises paysagistes, les entreprises de travaux forestiers, le service espaces verts des collectivités territoriales
- **Poursuite de formation** : CS Maintenance des terrains de sports et de loisirs, CS Constructions Paysagères, BTS Aménagements Paysagers, Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature

Réussite aux Examens\*

85%

Satisfaction\*

95%

Insertion Professionnelle\*\*

84%

\*Session 2019

\*\*Session 2018



## La Formation

## Définir une stratégie d'intervention :

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- Elaborer un plan d'intervention

## Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail :

- Utiliser des techniques d'accès au houpier
- Se déplacer dans un arbre

## Réaliser des interventions techniques sur les arbres :

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- Réaliser des opérations de suppression

PASSAGE DU GSST / SSTA  
et CACES NACELLE